

DECISION

DEC-25-019 : Maîtrise d'œuvre partielle pour la refonte du réseau eaux usées du secteur nord - ARTELIA

Le Maire d'Erbray,

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération en date du 3 juin 2020 du conseil municipal donnant délégation au maire, au nom de la commune, à l'effet de prendre toute décision, lorsque les crédits sont inscrits au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres : d'un montant inférieur au seuil réglementaire au-delà duquel les procédures formalisées sont requises, s'agissant des fournitures et des services, d'un montant inférieur à 100.000 €, s'agissant de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

VU la nécessité, pour la commune d'Erbray, de se faire accompagner pour assurer la maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de la refonte du réseau eaux usées du secteur nord ;

Considérant la réalisation de l'étude de faisabilité par la société ARTELIA ;

Considérant que la société ARTELIA est la mieux placée pour assurer ces missions de maîtrise d'œuvre pour la refonte du réseau eaux usées du secteur nord eu égard à ses connaissances du secteur ;

Considérant l'urgence de la mission au regard des nombreux problèmes rencontrés sur ce secteur ;

DECIDE

Article 1 : Approuve l'offre de la société ARTELIA, sise 2 impasse Claude NOUGARO, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre partielle (AVP - PRO/DCE - ACT) portant sur la refonte du réseau eaux usées du secteur nord de la commune, d'après les montants suivants :

- AVP : 17 367,36 € HT
- PRO/DCE : 13 025,52 € HT
- ACT : 8 683,68 € HT

Soit un total de 39 076,57 € HT (46 891,88 € TTC).

Article 2 : La Directrice Générale des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera :

- transmise à la préfecture de Nantes ;
- notifiée aux intéressés.

A Erbray, le 30 septembre 2025

Le Maire

Isabelle DUFOURD-BOUCHET



Accusé de réception en préfecture
044-214400541-20250930-DEC-25-019-DE
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025